Education musicale : le travail en îlots

Pourquoi le travail en îlot ?

Parce qu’il développe l’esprit de collaboration, l’ autonomie, la responsabilisation, l’organisation.

Les membres d’un îlot

* nombre de trois ou quatre
* groupe mixte : au moins une fille, au moins un garçon par groupe
* rôles
  + Régisseur(se) : il s’occupe de toutes les questions techniques et matériels, dont le son et le choix des tables de travail. Le régisseur est le seul autorisé à manipuler son smartphone, et à brancher le répartiteur ainsi que les écouteurs des autres membres de l’îlot.
  + Médiateur(trice) : il veille au bon fonctionnement du groupe, c’est-à-dire le respect de tous et une bonne ambiance de travail, qui ne dépasse pas les 30 décibels
  + Rapporteur(se) : il se charge de faire le rapport du travail de son îlot aux autres îlots.
  + Maître(sse) du temps : il veille à ce que le travail soit bien rythmé et ne dépasse pas le temps imparti.

Le niveau sonore d’un îlot

Un travail par groupes ne peut se faire dans le chahut : il faut s’entendre pour collaborer.

Voici quelques repères pour t’aider à protéger tes oreilles et travailler sereinement en équipe:

